

RHONE CRUSSOL Tourisme
Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire
Du lundi 2 mars 2009 à 20h.
AGORA – GUILHERAND GRANGES

Le lundi 2 mars à 20h, les membres de l'Office de Tourisme du Pays de Crussol se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par M. PLANCHER.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les membres présents.

Présents : M. Chapuis (Maire de Soyons), M. Pastore (mairie de Soyons), Mme Rageau (mairie de Soyons), M. Courbis (Maire de Chateaubourg), Mme Lapasset (mairie de Chateaubourg), M. Lasbroas (Maire de Saint-Péray), Mme. Fief (mairie St Péray), M. Dubay (Conseiller Général), M. Chantre (mairie de Toulaud), M. Darnaud (Maire de Guilherand-Granges), M. Blache (mairie de Guilherand-Granges), (M. Giné (Maire de Cornas), M. Abel (contrôleur aux comptes) M. Plancher (président OT), M. Flament (vice-président OT), M. Monteillet (secrétaire OT), Mme Flament (administratrice OT), Mme Plancher (adhérente), Mme Mori (administratrice OT), M. Saille (administrateur OT), M. Coste (administrateur OT), Mlle Decorte (salariée OT), M. Cros (les ânes de Crussol), M. Piotti (Ardèche miniature), M. Balmelle (Les esclops), Mme Le Filous (Hôtel Côté sud), M. Nodin (les Pétanqueurs de Crussol) Mme Bouvier (Atelier Caméléon), M. Savin (le Domaine de Soyons), M. S. Chaboud (viticulteur), M. JP. Chaboud (viticulteur), M. Clape (viticulteur), M. Damet (Crédit Agricole de Saint-Péray), Mme Capelle (1 2 3 soleil), Mme Houdement (l'Arpenteur), M. Mounier (pâtissier)

Pouvoirs reçus : 30

Monsieur Plancher ouvre la séance.

Monsieur Monteiller décrit l'objectif de l'assemblée extraordinaire : adopter ou refuser les nouveaux statuts.

L'office de tourisme était parrainé par les communes, aujourd'hui la communauté de commune s'est finalisée. Ce ne sont plus les communes qui sont les interlocuteurs de l'office de tourisme, mais la communauté de communes qui devient son référent d'où la modification des statuts. Cette modification implique un changement de nom : **RHONE CRUSSOL Tourisme**, qui permettra de situer le territoire avec plus de facilité.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité par vote à main levée.

L'assemblée extraordinaire est clôturée par Monsieur Plancher.

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CRUSSOL
Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
Du lundi 2 mars 2009 à 20h30.
AGORA – GUILHERAND GRANGES

Le lundi 2 mars à 20h30, les membres de RHONE CRUSSOL **Tourisme** se sont réunis en assemblée générale ordinaire, sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par M. PLANCHER.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par les membres présents.

Présents : M. Chapuis (Maire de Soyons), M. Pastore (mairie de Soyons), Mme Rageau (mairie de Soyons), M. Courbis (Maire de Chateaubourg), Mme Lapasset (mairie de Chateaubourg), M. Lasbroas (Maire de Saint-Péray), Mme. Fief (mairie St Péray), M. Dubay (conseiller général), M. Chantre (mairie de Toulaud), M. Darnaud (Maire de Guilherand-Granges), M. Blache (mairie de Guilherand-Granges), (M. Gine (Maire de Cornas), M. Abel (contrôleur aux comptes) M. Plancher (président OT), M. Flament (vice-président OT), M. Monteillet (secrétaire OT), Mme Flament (administratrice OT), Mme Plancher (adhérente), Mme Mori (administratrice OT), M. Saille (administrateur OT), M. Coste (administrateur OT), Mlle Decorte (salariée OT), M. Cros (les ânes de Crussol), M. Piotti (Ardèche miniature), M. Balmelle (Les esclaps), Mme Le Filous (Hôtel Côté sud), M. Nodin (les Pétanqueurs de Crussol) Mme Bouvier (Atelier Caméléon), M. Savin (le Domaine de Soyons), M. S. Chaboud (viticulteur), M. JP. Chaboud (viticulteur), M. Clape (viticulteur), M. Damet (Crédit Agricole de Saint-Péray), Mme Capelle (1 2 3 soleil), Mme Houdement (l'Arpenteur), M. Mounier (pâtissier)

Pouvoirs reçus : 30

Monsieur Plancher ouvre la séance.

Il présente Julie qui remplace Magali pendant son congé maternité et excuse Katel qui est souffrante. Monsieur Flament profite de cette assemblée générale pour répondre à une question plus ou moins formulée : à quoi sert l'office de tourisme ?

Il rappelle qu'une convention d'objectif définit les missions de l'office de tourisme (document joint). Ces missions et actions étant essentielles, Monsieur Flament demande à chaque personne présente d'être «l'ambassadeur» de l'office de tourisme.

Monsieur Plancher présente le rapport d'activité 2008.

- Fréquentation de l'office de tourisme : 5996 visiteurs, soit une augmentation de 19 % par rapport à 2007.
- Fréquentation du site Internet : 22850 visiteurs, 5694 pour le blog et création d'un espace Facebook.
- La boutique en ligne a été créée.
- Un film promotionnel a été tourné sur notre territoire en partenariat avec Ardèche Plein Cœur, l'ADT et le CRT. Il est visible sur notre site et a été diffusé sur des chaînes locales.
- La nouvelle édition du topoguide est parue début juillet 2008.

- Le marché de potiers a eu lieu les 20 et 21 septembre 2008, il a réuni une quarantaine d'exposants et environ 5500 visiteurs et a connu un vif succès. En 2009, il aura lieu les 26 et 27 septembre à Cornas.
Il est demandé les causes de cette date en retrait de la saison, c'est pour répondre à une demande du département d'élargir la saison et rentrer dans un calendrier établi par la profession.
- Courts séjours : l'office de tourisme crée des séjours à thème qui sont ensuite commercialisés par une agence de voyages telle que l'Arpenteur. L'office de tourisme n'a pas l'autorisation de commercialiser ces produits.
- Visites de vignobles : 8 programmées pour un chiffre d'affaires de 315 € dont 171 € ont été reversés aux viticulteurs.
- Relations avec les hébergeurs : les disponibilités de dernière minute sont affichées pour renseigner le plus précisément possible les visiteurs.
- Ardèche Plein Cœur : l'office de tourisme participe au travail en réseau sur les dossiers suivants : guide des hébergements, guide découverte, idées week-ends et site internet.

Monsieur Flament explique le rattachement au TACT Ardèche plein cœur qui a en charge les démarches marketing, la publication de documents, le site internet et les relations presse pour les 12 offices du territoire, chacun apportant sa participation au fonctionnement général.

Ardèche plein cœur a été le premier TACT créé sur le département. C'est un modèle à partir duquel se sont ensuite créés : Ardèche plein sud, Ardèche verte, et Source et volcans.

Ardèche plein cœur est financé par la région, le département et les communes.

Madame Savin (Domaine de Soyons) suggère qu'il soit créé un point info, panneau à localiser sur la N86 ayant pour objectif de signaler l'office de tourisme. Le problème de la signalétique est donc posé. Monsieur Cros (les ânes de Crussol) fait remarquer un manque au niveau de l'accueil au château de Crussol.

Le rapport moral d'activité est validé à l'unanimité par vote à main levée.

Monsieur Plancher présente les prévisions et projets pour 2009.

Le guide du patrimoine est en cours de préparation, les textes seront à valider par les mairies et les prestataires concernés, il sera édité pour le mois d'avril.

Julie présente le dossier Ardèche en Direct mis en place par l'ADT, des améliorations de fonctionnement sont attendues par l'ensemble des offices de tourisme du réseau et une réunion avec l'ADT est prévue dans ce sens.

Ardèche Plein Cœur participera cette année au Salon du Randonneur du 24 au 26 avril 2009 à Lyon.

Les Rendez-vous coup de cœur 2009 choisis cette année sont : la Fête des vins et du jumelage de Saint Péray et le Festival « Enfance de l'Art » organisé par La Cacharde.

Une perspective intéressante : un travail de recentrage et des projets vont être mis en place avec l'office de tourisme de Valence.

Monsieur Flament présente le bilan financier 2008.

Monsieur Abel, contrôleur aux comptes valide la conformité des comptes par rapport à la législation et engage l'assemblée à les approuver.

Le bilan est validé voté par l'assemblée à l'unanimité.

Monsieur Flament présente le budget prévisionnel 2009.

Monsieur Lasbroas, Maire de Saint-Péray, parle au titre de la communauté de commune et s'explique sur la diminution de la subvention : la communauté de communes finance Ardèche Plein Cœur pour 13000€. D'autre part il suggère à l'office de tourisme de provisionner sur les éditions pour anticiper les coûts de parution d'un document comme le Guide du Patrimoine. Monsieur Plancher précise que des encarts publicitaires sont en cours de négociation pour alléger ces coûts.

Le projet de budget est validé par l'ensemble de l'assemblée à l'unanimité.

Monsieur Plancher procède à l'élection du conseil d'administration. Il est prévu un renouvellement tous les 2 ans par tiers.

Les sortants rééligibles sont : Jean Pierre Coste, Lydia Flament, Sylvain Monteillet.

De nouveaux administrateurs se présentent : Céline Houdement, Alain Mounier, Jacques Savin, Vincent Piotti.

Le vote à main levée est choisi, les 7 administrateurs sont élus à l'unanimité. Une réunion du conseil d'administration aura lieu en fin de séance pour la réélection du bureau.

Dans la rubrique des remarques et questions diverses :

Monsieur Flament remercie particulièrement les viticulteurs pour leur participation en vin lors des vernissages.

Monsieur Darnaud, Maire de Guilhaud-Granges, précise que Guilhaud Granges a un positionnement différent des autres communes, mais elle participe à l'ensemble des animations. Il souhaite valoriser les Berges du Rhône et propose de faire un point info à l'entrée de la ville.

Monsieur Giné, Maire de Cornas, présente son projet d'organiser avec les viticulteurs des sentiers balisés de découverte des vignobles. Cornas accueillera cette année le Marché de Potiers avec plaisir.

Monsieur Chapuis, Maire de Soyons, est ravi que sa commune soit très présente au sein de l'office de tourisme, car 5 Soyonnais sont élus au conseil d'administration.

Monsieur Courbis, Maire de Chateaubourg, déclare que la communauté de communes et l'office de tourisme vont dans le bon sens.

Monsieur Lasbroas, Maire de Saint Péray, fait remarquer l'évolution de l'office de tourisme depuis le syndicat d'initiative de 1995. Il rappelle que la communauté de communes a financé les locaux actuels et représente 50% des apports.

Il salue l'évolution vers une meilleure qualité des expositions, et ajoute que l'office de tourisme est très présent dans les manifestations locales. Il remercie l'ensemble des bénévoles.

Monsieur Dubay, Conseiller Général, déclare que l'office de tourisme est très reconnu au niveau du département pour son travail. Il explique que le travail en réseau avec Ardèche Plein Cœur est très important pour défendre un secteur Ardéchois pas assez reconnu. Il fait remarquer que la présence des élus et de nombreux professionnels démontre un dynamisme de l'office de tourisme.

Monsieur Plancher clôture l'assemblée générale.

La séance se termine vers 22h30 autour d'un verre.